

Nomenclature des interventions : coupes & travaux

Coupes	Travaux sylvicoles
Coupe rase (et coupe par bandes)	Boisement de terres
Coupe de relevé de couvert	Reboisement = plantation
Coupe d'ensemencement	Enrichissement
Coupe secondaire	Dégagement de semis
Coupe définitive	Dépressage
Coupe de conversion	Nettoisement
Coupe d'amélioration = éclaircie	Taille de formation
Coupe sanitaire (et extraction)	Elagage
Coupe de taillis	Broyage (dont entretien DFCL)
Coupe jardinatoire (de futaie irrégulière)	Désignation d'arbres objectifs
Coupe de cloisonnements d'exploitation	Détourage d'arbres objectifs

6°) LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

- Un **plan de localisation**⁵ de la forêt (extrait de carte IGN d'échelle inférieure ou égale au 1/25.000^{ème}), indiquant ses accès et les contours de la propriété.

*5 : Il peut par exemple être imprimé à partir du site Internet : www.geoportail.gouv.fr/accueil
Après avoir indiqué la commune principale et à partir du catalogue de données, vous pouvez choisir d'afficher la carte IGN ou la photo aérienne. Des outils de dessin vous permettent de dessiner les contours de votre propriété et ses accès.*

- Un **plan particulier**⁶ de la forêt, indiquant l'échelle, les limites de la propriété, les chemins, cours d'eau et places de dépôt, le parcellaire cadastral et les limites d'assiette des coupes si elles sont distinctes, et les principaux types de peuplements en référence aux grandes catégories (fiches) définies par le CBPS.

*6 : Il peut par exemple être imprimé à partir du site Internet : www.cadastre.gouv.fr
Après avoir indiqué la commune et accédé au plan cadastral, à partir des outils avancés, vous pouvez imprimer un extrait de plan cadastral à une échelle prédéfinie pour l'impression. Sur cette impression papier, vous pouvez reporter les limites de votre propriété, les chemins, cours d'eau et places de dépôt, éventuellement les limites d'assiette des coupes, et les principaux types de peuplement en référence aux grandes catégories définies par le CBPS.*

Pièces nécessaires si indivision ou droits partagés (cas 8 & 9 p. suivante)

- Un **extrait de matrice cadastrale**⁷ récent permet de connaître le type de propriété et l'existence de droits partagés (indivision, usufruit, etc.).

*7 : Pour obtenir auprès du Centre des impôts fonciers un relevé de tous les biens figurant au compte des personnes indiquées au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle a été émis le dernier rôle de taxes foncières, vous trouverez le formulaire CERFA N°11565*04 requis (autre numéro 6815-EM-SD) sur le site Internet : www.service-public.fr*

